



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil communal

Rapport de la commission ad'hoc relatif au préavis municipal 08/2019 « demande de crédit de 42'000.- TTC pour la pose d'un revêtement synthétique pour les places de jeux du Centre Communal Multifonction ».

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 9 mai avec Madame la Syndique Louise Schweizer que nous remercions pour sa disponibilité et ses explications.

Commentaires généraux

Notre commission s'est rendue sur place et a pu constater l'état actuel de la place de jeux. Les conditions météorologiques pluvieuses de ces derniers jours nous ont permis de constater le très mauvais état du sol des places de jeux (boue, affaissements, flaques d'eau consécutives au manque de drainage).

Le gazon est très abîmé, il est donc nécessaire de le refaire après travaux comme prévu dans le préavis.

La commission propose de modifier l'accès à la tour de grimpe dans la partie UAPE en déplaçant ce dernier vers l'ouest face à la baie vitrée qui sert pour la sortie des enfants. En ce qui concerne la partie garderie, le projet tel que proposé est satisfaisant.

Proposition d'amendement

Aucune

Conclusion

Après avoir pris connaissance du préavis 08/2019, en avoir débattu, la commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Mme Van Zandjicke Geldreich Antonie

M. Berger Denis

Mme Esseiva Françoise

M. Kriha Thomas (excusé)

M. Weber Patrick